

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE MRC DE LA MATANIE

Avis public

Modification de la date de la séance ordinaire du 17 janvier 2023

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Annabelle Truchon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Paule, et ce, en vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* que :

Le conseil municipal a adopté, le 1^{er} novembre 2022, le calendrier des séances du conseil pour l'année 2023, et que ce calendrier peut être modifié par un nouvel avis public et une résolution à cet effet, et ce, conformément aux articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*;

Veuillez prendre note que la séance ordinaire du conseil qui devait se tenir le mardi 17 janvier 2023 est reportée au **jeudi 26 janvier 2023**, à l'heure et endroit habituel des séances, soit 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 102, rue Banville à Sainte-Paule.

FAIT à Sainte-Paule, le 17 janvier 2023.

Annabelle Truchon

Directrice générale et greffière-trésorière